

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE SUR MOSELLE
DE LA SEANCE DU 27 MAI 2021**

Sous la présidence de Monsieur Thierry RIGOLLET, Maire.

Étaient présents : M RIGOLLET, Maire, MME SCHMERBER, M FERBACH, MME POINSOT, M PETIN, Adjoint, MME BARB, M PASCOLINI, M VANNSON, MME ROUILLON, M PARMENTIER, MME MANGEL S, M Pierre LAPLAZE, MME AUBERT, M KUNTZ, Conseillers

Était excusée : MME MANGEL R, Conseillère

Était absent : /

Pouvoir de Mme Romane MANGEL à M Pierre LAPLAZE

Secrétaire de séance : M Bernard PETIN

ORDRE DU JOUR

Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées (5-2)

N°1 - Déroulement de la séance à huis clos

Urbanisme – Droit de préemption urbain (2-3)

N°2 - Examen d'une déclaration d'intention d'aliéner

Domaine et patrimoine – Acquisitions (3-1)

N°3 – Acquisition des emprises nécessaires au réaménagement de la traversée du centre bourg - Tranche ferme

N°4 – Convention d'occupation des sols nécessaire au réaménagement de la traversée du centre bourg

N°5 – Acquisition d'une Licence IV de débit de boissons

Autres domaines de compétences – Autres domaines de compétence des communes (9-1)

N°6 – Soutien au commerce local

Domaine et patrimoine – Aliénations (3-2)

N°7, 8 et 9 – Cession de terrain

Fonction Publique – Personnel contractuel (4-2)

N°10 – Renouvellement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences (PEC)

Institutions et vie politique - Intercommunalité (5-7)

N°11 – Transfert de la compétence mobilité Grand Est à la CC-BHV

Finances locales – Subventions (7-5)

N°12 – Convention portant attribution de subventions d'investissement au titre de 2021 au SMIBA

N°13 – Travaux de voirie 2021 – Demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges

N°14 – Travaux d'éclairage public 2021 – Demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges

N°15 – Remplacement de la chaudière de la Salle Multi-Activités – Demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges

N°16 – Crise COVID – Plan de relance de l'Etat – Volet renouvellement forestier – Demande d'aide – Délégation du Conseil Municipal au Maire

Finances locales – Contributions budgétaires (7-6)

N°17 – Participation financière au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

N°18 – Participation financière au SIBSIS Haute Moselle

Finances locales – Divers (7-10)

N°19 – Demande d'admission en non-valeur – Type créances éteintes

Autres domaines de compétences – Autres domaines de compétence des communes (9-1)

N°20 – Approbation de la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat

N°21 – Rénovation de la crèche – Validation de l'APD (Avant-Projet Détaillé)

N°22 – Convention de mise à disposition de personnel dans le cadre de la campagne de fauchage des accotements des routes de la commune de Saint Maurice sur Moselle avec la commune de Le Ménil

N°23 – Compétence optionnelle « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) » du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

Décisions du Maire prises sur délégation donnée par le Conseil Municipal

Affaires diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE A HUIS CLOS

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de se réunir à huis clos pour la séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021.

EXAMEN D'UNE DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les immeubles et le terrain attenant cadastrés section AC parcelles n°207, 302, 335 et 336 pour une superficie totale de 00 ha 94 a 25 ca,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette décision.

ACQUISITION DES EMPRISES NECESSAIRES AU REAMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU CENTRE BOURG - TRANCHE FERME

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'acquisition par la Commune, moyennant un prix de 1 (un) euro symbolique toutes indemnités comprises, des parcelles inscrites dans le tableau ci-dessus ;
- **ACCEPTE** que lesdites acquisitions soient régularisées par la rédaction d'actes établis en la forme administrative ;
- **S'ENGAGE** à prendre en charge les frais d'établissement des actes et de géomètre ;
- **AUTORISE** Madame Danielle SCHMERBER, 1ère Adjointe, à représenter la Commune lors de la signature des actes administratifs à intervenir, conformément à l'article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONVENTION D'OCCUPATION DES SOLS NECESSAIRES AU REAMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU CENTRE BOURG

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes du projet de convention,
- **AUTORISE** la signature desdites conventions,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge les frais d'établissement des actes et de géomètre,

- **AUTORISE** Madame Danielle SCHMERBER, 1ère Adjointe, à représenter la commune lors de la signature des actes à intervenir conformément à l'article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DOMAINE ET PATRIMOINE – ACQUISITIONS (3-1)

ACQUISITION D'UNE LICENCE IV DE DEBIT DE BOISSONS

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil municipal,

- **DECIDE** d'acheter la Licence IV de débit de boissons appartenant à Nathalie GERMAIN pour le prix de 6 000 € ;

- **ACCEPTE** de prendre en charge les frais afférents à cet achat ;

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, à signer l'acte à intervenir et toutes les pièces s'y rapportant.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DE COMMUNES (9-1)

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, avec le commerçant intéressé et le propriétaire du local commercial, une convention tripartite à titre précaire et révocable pour une durée de 3 ans à compter de la date d'installation du postulant ;

- **AGREE** la prise en charge par le budget général de la commune d'une participation représentant 1 mois de loyer, et ce pendant 3 ans, correspondant à une partie du bail commercial réclamé au futur commerçant par le propriétaire des locaux ;

- **PRECISE** que la part du bail prise en charge par la commune sera versée au propriétaire du local, pour la 1ère fois le 1er du mois suivant l'installation du commerçant puis à la même date les 2 années suivantes (exemple : installation le 15/03/N = prise en charge communale, 01/04/N = 1 loyer mensuel, 01/04/N+1 = 1 loyer mensuel, 01/04/N+2 = 1 loyer mensuel).

- **DEMANDE** à ce qu'il soit convenu avec le commerçant qu'en contrepartie de cette aide financière, son activité commerciale soit maintenue à cet emplacement pour une période de 3 ans.

- **INDIQUE** que la présente délibération concerne les commerces suivants : La Douce Heure, La Chouette Buttinette et le Bar Le Calice.

- **PRECISE** que le Conseil Municipal étudiera au cas par cas chaque nouvelle demande.

DOMAINE ET PATRIMOINE – ALIENATIONS (3-2)

CESSION DE TERRAIN A MADAME BARBARA BAKI

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **EMET** un avis favorable à la cession au profit de Madame Barbara BAKI du terrain contigu à sa propriété sise 39 Rue de la Goutte du Rieux cadastrée section AP n°19 pour une superficie d'environ 360 m² sur les parcelles cadastrées section AP n°20 et 21 ;

- **FIXE** le prix à 20.00 € / m², soit 7 200.00 € TTC ;

- **PRECISE** que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir en l'étude de Maître ARNOULD, Notaire à Le Thillot.

DOMAINE ET PATRIMOINE – ALIENATIONS (3-2)

CESSION DE TERRAIN A MONSIEUR CHRISTOPHE REGNAULD POUR LE COMPTE DE LA SCI REGNIMMO

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **EMET** un avis favorable à la cession au profit de la SCI REGNIMMO, représentée par Monsieur Christophe REGNAULD du lot n°4 de la Rue du Tertre, d'une contenance d'environ 1 402 m² ;

- **FIXE** le prix à 49 070.00 € TTC (résidence secondaire avec une location saisonnière occasionnelle) ;

- **PRECISE** que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir en l'étude de Maître ARNOULD, Notaire à Le Thillot.

DOMAINE ET PATRIMOINE – ALIENATIONS (3-2)

CESSION DE TERRAIN A LA SCI FREDERIC CHOPIN OU A LA SOCIETE IMMOBILIERE PROXI

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **EMET** un avis favorable à la cession au profit de la SCI Frédéric Chopin, dont le siège est à CHEMAUDIN ET VAUX (25320) ou à la société immobilière PROXI dont le siège à MONDEVILLE (14120) Route de Paris, un ensemble de parcelles de terrain sises Rue de Lorraine et cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
AC	0095	LE MAGASIN	00 ha 22 a 13 ca
AC	0096	LE MAGASIN	00 ha 07 a 50 ca
AC	0097	LE MAGASIN	00 ha 01 a 08 ca
AC	0098	LE MAGASIN	00 ha 07 a 62 ca
Total surface			00 ha 38 a 33 ca

- **FIXE** le prix à 58 812.37 € HT, soit 70 574.84 € TTC ;

- **PRECISE** que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte à intervenir en l'étude de Maître ARNOULD, Notaire à Le Thillot.

FONCTION PUBLIQUE – PERSONNEL CONTRACTUEL (4-2)

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de renouveler le contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes, souscrit avec Pauline PARMENTIER à compter du 01/07/2021 :

- Contenu du poste : Agent technique polyvalent
- Durée du contrat : 12 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures
- Rémunération : SMIC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre des démarches nécessaires pour ce recrutement.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITE (5-7)

TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** que la partie de compétence Mobilité concernant l'élaboration de la stratégie locale de mobilité soit transférée à la Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges par la Région Grand-Est.

- **RAPPELLE** que la Région Grand-Est garde la complétude des compétences Mobilité notamment dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – AUTRES SUBVENTIONS (7-5-6)

CONVENTION PORTANT ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE 2021 AU SYNDICAT MIXTE INTERDEPARTEMENTAL DU BALLON D'ALSACE

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** les termes de ladite convention ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – DEMANDE DE SUBVENTION (7-5-1)

TRAVAUX DE VOIRIE 2021 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE**, au titre du programme d'investissement 2021, le renforcement des voies ci-après :

- * Rue des Charbonniers (VC n°01)
- * Rue de Presles (VC n°02)
- * Rue de Chaise Madame (VC n°10)

- **PRECISE** que le montant estimatif des travaux s'élève à 18 470,40 € HT soit 22 164,48 € TTC.

- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental ;

- **INDIQUE** que les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au budget primitif de l'exercice en cours.

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – DEMANDE DE SUBVENTION (7-5-1)

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2021 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE**, au titre du programme d'investissement 2021, la fourniture et pose d'un boîtier 4 prises étanches Rue de Lorraine, la repose de luminaires Rues du Pont du Lait et des Charbonniers, le changement de deux armoires (Rue des Charbonniers et Rue des Portes) et le remplacement de 8 ensembles « crosse et luminaire » Rue des Grands Prés.

- **PRECISE** que le montant estimatif des travaux s'élève à 29 891.00 € HT soit 35 869.20 € TTC.

- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental des Vosges ;

- **INDIQUE** que les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au budget primitif de l'exercice en cours.

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – DEMANDE DE SUBVENTION (7-5-1)

REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES AU TITRE DE LA DSIL

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** le remplacement de la chaudière de la salle Multi-Activités ;

- **PRECISE** que le montant estimatif des travaux s'élève à 18 745,00 € HT soit 22 494,00 € TTC ;

- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental des Vosges au titre de la DSIL ;

- **INDIQUE** que les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au budget primitif de l'exercice en cours.

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – DEMANDE DE SUBVENTION (7-5-1)

CRISE COVID - PLAN DE RELANCE DE L'ETAT - VOLET RENOUVELLEMENT FORESTIER - DEMANDE D'AIDE - DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de ne pas solliciter de subvention dans le cadre du volet renouvellement forestier du plan de relance.

FINANCES LOCALES – CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES (7-6)

PARTICIPATION FINANCIERE AU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'affecter la somme de 2 046,41 € au titre de la participation budgétaire du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ;

- **PRECISE** que cette somme sera prélevée sur le compte 65548 du budget de l'exercice 2021.

FINANCES LOCALES – CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES (7-6)

PARTICIPATION FINANCIERE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BÂTIMENTS DES SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'affecter la somme de 8 345,08 € au titre de la participation budgétaire du Syndicat Intercommunal de Bâtiments du Service d'Incendie et de Secours ;

- **PRECISE** que cette somme sera prélevée sur le compte 65548 du budget de l'exercice 2021.

FINANCES LOCALES – DIVERS (7-10)

DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR – TYPE CREANCES ETEINTES

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'admettre en non-valeur les créances éteintes ci-après :

- Factures d'eau pour un montant de 80.65 €

- Factures d'assainissement pour un montant de 103.78 €

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DE COMMUNES (9-1)

APPROBATION DE LA NOUVELLE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DENOMMEE SPL-XDEMAT

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, à savoir :
 - le Département de l'Aube : 6 563 actions soit 51,12 % du capital social,
 - le Département de l'Aisne : 873 actions soit 6,80 % du capital social,
 - le Département des Ardennes : 330 actions soit 2,57 % du capital social,
 - le Département de la Marne : 569 actions soit 4,43 % du capital social,
 - le Département de la Haute-Marne : 293 actions soit 2,28 % du capital social,
 - le Département de Meurthe-et-Moselle : 447 actions soit 3,48 % du capital, social,
 - le Département de la Meuse : 530 actions soit 4,13 % du capital social,
 - le Département des Vosges : 476 actions soit 3,71 % du capital social,
 - les communes et groupements de communes : 2 757 actions soit 21,48 % du capital social, conformément à la liste des actionnaires annexée à la présente ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DE COMMUNES (9-1)

RENOVATION ET EXTENSION DE LA CRECHE - VALIDATION DE L'AVANT PROJET

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de valider l'avant-projet définitif relatif à la rénovation et l'extension de la crèche « La Farandole » ;
- **PRECISE** que le montant s'élève à 688 000 € HT, hors frais d'études ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DE COMMUNES (9-1)

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS DES ROUTES DE LA COMMUNE DE SAINT MAURICE SUR MOSELLE AVEC LA COMMUNE DE LE MENIL

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** les termes de ladite convention ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DE COMMUNES (9-1)

COMPETENCE OPTIONNELLE « INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) » DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES

La séance du Conseil Municipal du 27 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- **TRANSFERT** la compétence optionnelle « Infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) » au SDEV ;

- **INDIQUE** que la commune ne dispose pas d'un contrat de maintenance/gestion/exploitation en cours avec une entreprise pour la gestion de bornes ;

- **TRANSMET** au Syndicat un inventaire des bornes existantes de la commune (nombre, type, localisation).

DECISIONS DU MAIRE PRISES SUR DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption urbain par le code de l'urbanisme du 13 Avril 2021 au 27 Mai 2021

Situation	Lieudit	Références cadastrales	Désignation	Surface totale
1, rue de Presles	Pré le Tray	AX n°69, 70 et 224	Bâti sur terrain propre	00 ha 24 a 47 ca
17, rue des Ajols	Aux Ageaux	AB n°237	Bâti sur terrain propre	01 ha 66 a 89 ca
10, rue du Premier Morvan	Le Village	AD n°94	Bâti sur terrain propre	00 ha 04 a 95 ca
28, rue du Premier Morvan	Champs sur Lau	AN n°85 et 93	Bâti sur terrain propre	00 ha 08 a 28 ca

INFORMATIONS DIVERSES

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier de la Préfecture des Vosges relatif à la DETR pour l'exercice 2021 : une subvention de 232 337 € a été attribuée à la commune de Saint Maurice sur Moselle pour le projet de requalification de la traverse RN 66 tranche 2.

Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un arrêté de la Préfecture de Région Grand-Est relatif à la DSIL pour l'exercice 2021 : dans le cadre de la rénovation de la crèche, la participation de l'Etat s'élève à 248 923 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00